

Propulser la croissance :

Les avantages économiques du Programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (PPAGJE) et des services de garde à 10 \$ par jour

Par Jim Stanford

Économiste et directeur, Centre for Future Work

Novembre 2024

Table des matières

Résumé et principaux résultats.....	4
Recherches antérieures sur les avantages économiques liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance	7
Avantages économiques immédiats de l'expansion des SEGE à 10 \$ par jour	11
Emploi	12
Revenus	14
Heures de travail	15
Revenus totaux.....	16
Croissance du PIB.....	17
Offre de main-d'œuvre féminine	18
Offre de main-d'œuvre féminine et production accrue.....	20
PIB - effets combinés.....	20
Inflation	23
Conclusions et répercussions en matière de politique	25



Le Centre for Future Work est un institut de recherche progressiste en économie du travail situé à Vancouver. Jim Stanford est un économiste et il est le directeur du centre. Il est également professeur d'économie (Chaire Harold Innis Industry) à l'Université McMaster à Hamilton.

centreforfuturework.ca
info@centreforfuturework.ca

L'auteur reconnaît l'apport utile de Morna Ballantyne, de Gord Cleveland et de Martha Friendly.

Ce rapport a été commandé par Un enfant Une place.

Résumé et principaux résultats

En 2021, le gouvernement fédéral canadien a annoncé un nouveau programme national de services éducatifs et de garde à l'enfance (SEGE) à 10 \$ par jour (NDT: officiellement appelé Programme pancanadien d'apprentissage et garde des jeunes enfants). Après avoir conclu avec chaque province et chaque territoire une entente négociée¹, le programme a été mis en œuvre en 2022. Ce qui a mené à l'augmentation du nombre de places en services de garde réglementés au Canada ainsi qu'à des réductions substantielles (excédant 50 %) des frais de garde moyens.

Depuis longtemps, des économistes soulignent les avantages économiques liés à des services éducatifs et de garde à l'enfance (SEGE) accessibles de qualité. Il existe au moins trois grandes catégories d'avantages:

- L'activité économique et les emplois associés à l'exploitation directe de SEGE.
- La participation accrue au marché du travail, l'emploi et le revenu des parents de jeunes enfants (spécialement des femmes).
- L'amélioration du rendement sur la durée de vie des enfants qui ont fréquenté des services de garde éducatifs de bonne qualité (incluant de meilleurs résultats en matière d'éducation, d'emploi, de revenus et de santé).

Le Centre for Future Work a publié en 2020 un rapport² sur les avantages économiques potentiels d'un éventuel programme national de SEGE au Canada. Le rapport simulait les effets qu'aurait sur l'emploi, le PIB, la participation au marché du travail et les recettes fiscales une stratégie nationale visant à fournir à une grande majorité d'enfants d'âge préscolaire une place en garderie (à l'instar de la couverture quasi universelle dans les pays nordiques). Le rapport a démontré que les gains directs et indirects du PIB (découlant des activités des SEGE, de la construction de nouvelles installations, des retombées liées à la chaîne d'approvisionnement et aux dépenses de consommation et enfin de l'augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail et de l'emploi femmes) représenteraient de 63 à 107 milliards de dollars à la fin d'un cycle complet de dix ans. Entre autres avantages, cette activité économique accrue générerait des recettes fiscales supplémentaires pour les gouvernements (en se basant seulement sur les taux d'imposition en vigueur) qui seraient significativement plus élevées que le coût d'un système universel de SEGE. Dans ce contexte, les services de garde à l'enfance sont un service public qui littéralement s'autofinance.

¹ Des ententes bilatérales ont été conclues entre Ottawa et chaque province et chaque territoire entre le 7 juillet 2021 et le 28 mars 2022.

² Voir *The Role of Early Learning and Child Care in Rebuilding Canada's Economy after COVID-19*, par Jim Stanford (Vancouver: Centre for Future Work, novembre 2020), <https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2020/11/ELCC-Report-Formatted-FINAL-FINAL.pdf>.

Le déploiement de la stratégie des SEGE à 10 \$ par jour en est uniquement à sa troisième année, mais il est déjà possible de mesurer les avantages économiques qui en découlent. Le programme à 10 \$/jour - dont la mise en œuvre est en cours, est un programme ambitieux, mais il n'a pas encore l'envergure quasi universelle envisagée dans notre premier rapport.³ Toutefois, même s'il n'est qu'à ses débuts, il génère déjà d'importants avantages économiques qui correspondent généralement aux prévisions de notre recherche précédente. Ces avantages sont les suivants :

- **Création de nombreux emplois** : Il s'est ajouté quelque 50 000 postes en SEGE depuis 2019.⁴ Les emplois perdus au moment de la fermeture temporaire de certaines garderies (NDT: par garderie, on entend des services de garde offerts en installation) durant la pandémie ont été entièrement remplacés et 50 000 emplois nets de plus ont été créés. Les emplois en garderie ont augmenté quatre fois plus rapidement que les emplois en général au Canada, ce qui a stimulé considérablement les marchés du travail au cours d'une période macroéconomique difficile. Les emplois dans le secteur des SEGE comptent maintenant pour plus de 1 % de tous les emplois salariés au Canada.
- **Revenus** : Les hausses salariales accordées aux travailleuses et travailleurs du secteur sont possibles grâce à l'augmentation du financement fédéral et provincial dans le cadre du PPAGJE, aux accords complémentaires entourant des grilles salariales, à la formation du personnel et à la rétention de la main-d'œuvre. Les salaires hebdomadaires moyens ont augmenté de 28 % au cours des cinq dernières années, beaucoup plus rapidement que les salaires en général sur le marché du travail canadien, et que les prix à la consommation. Les salaires réels des travailleuses et travailleurs du secteur des SEGE sont 9 % plus élevés qu'en 2019 et l'écart entre les salaires en SEGE et les salaires moyens dans l'ensemble des secteurs économiques a diminué.
- **Heures de travail** : L'augmentation du travail à temps plein et la croissance correspondante du nombre d'heures de travail en moyenne par semaine sont une autre indication de l'amélioration de la qualité de l'emploi dans le secteur des SEGE. Les heures de travail (pour le personnel payé à l'heure) ont augmenté de 6 % en moyenne (soit de près de 2 heures par semaine) de 2019 à 2024. En ce moment, les employé-e-s des services de garde travaillent en moyenne près de 31 heures par semaine, ce qui est légèrement moins que le nombre d'heures de travail sur le marché du travail canadien en général. Récemment, soit en 2015, la moyenne d'heures de travail par les employé-e-s des SEGE était inférieure de trois heures à la moyenne générale, reflétant la

³ Notre rapport de 2020 simulait les effets d'un PPAGJE en vertu duquel 92 % des enfants d'âge préscolaire auraient accès à une place en service de garde (à l'instar du système norvégien).

⁴ En raison du bouleversement des variables économiques durant les fermetures en 2020 et 2021 à cause de la COVID, l'année de référence pour les comparaisons dans le présent rapport est 2019 - ce qui permet de prendre en compte les effets de la pandémie et de la relance correspondante.

prépondérance élevée de travail à temps partiel dans le secteur des SEGE.

- **Revenus totaux** : Les revenus des travailleuses et travailleurs du secteur des SEGE ont été stimulés à triple canon, soit par le taux d'emploi plus élevé, l'augmentation des heures de travail et les hausses de salaire. Les travailleurs et travailleuses en SEGE recevront plus de 8 milliards de dollars en 2024 en rémunération et salaires (une augmentation de près de deux tiers comparativement à 5 milliards de dollars en 2019). Ce qui favorise la consommation accrue de milliers de ménages à un moment où le pouvoir d'achat global au Canada a été fragilisé par des taux d'intérêt élevés et un chômage grandissant.
- **Participation des femmes au marché du travail** : La participation des femmes au marché du travail a augmenté de façon notable, aidée en cela par l'expansion des SEGE. Depuis 2019, la participation au marché du travail des femmes du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) a augmenté de 1,4 point de pourcentage (soit 110 000 travailleuses additionnelles) et l'écart de participation de longue date entre les hommes et les femmes a diminué.
- **Travail à temps plein des femmes** : Le pourcentage accru de femmes pouvant travailler à temps plein (plutôt que seulement à temps partiel) est un autre avantage des SEGE en lien à l'offre de main-d'œuvre. Le pourcentage de femmes du principal groupe d'âge actif travaillant à temps partiel a diminué de 2 points de pourcentage depuis 2019, pour se situer juste au-dessus de 15 %; le pourcentage d'hommes travaillant à temps partiel n'a pas changé. Ceci équivaut à l'ajout de 65 000 femmes (postes équivalents à temps plein) à la main-d'œuvre.
- **Croissance du PIB** : L'apport du secteur des SEGE au PIB dépassera les 11 milliards de dollars en 2024, une hausse marquée par rapport à 2019 (lorsque son apport était sous la barre des 7 milliards de dollars). D'autres gains de PIB proviennent des achats effectués par les garderies sur les chaînes d'approvisionnement (incluant pour la construction et la rénovation des installations), des dépenses de consommation en aval effectuées par les travailleurs et travailleuses nouvellement embauchés dans le secteur des SEGE et de la production d'un nombre accru de femmes qui occupent des emplois rémunérés grâce à l'accès aux services de garde abordables. Au total, nous estimons que la hausse de 32 milliards de dollars du PIB en 2024 est le résultat de la production directe du secteur des SEGE, des retombées d'emplois indirects (en amont et en aval) et de l'offre accrue de main-d'œuvre féminine. Les données suggèrent même que l'expansion des SEGE au Canada a vraisemblablement évité au pays de se retrouver en « récession technique » dans la deuxième moitié de 2023.
- **Avantages fiscaux** : Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux recueillent une bonne part de PIB supplémentaire au moyen de

divers mécanismes fiscaux (impôt sur le revenu, taxes de vente, impôt des sociétés). L'augmentation de la production nationale découlant directement et indirectement de l'expansion des SEGE a donc déjà ajouté plusieurs milliards de dollars aux recettes annuelles des gouvernements.

- **Inflation** : La réduction des frais de garde est un autre avantage particulièrement important du programme de services de garde à 10 \$/jour. Le PPAGJE visait à réduire les tarifs moyens des services de garde de 50 % avant la fin de 2022 et encore davantage (pour atteindre une moyenne de 10 \$ pour jour par enfant) au fil de son déploiement. La réduction des frais de garde est bien visible au chapitre des taux d'inflation globaux du Canada. Le coût moyen des services de garde⁵ a chuté de 28 % de 2021 à 2024 - un contraste marqué par rapport à la hausse de 13 % des prix à la consommation durant cette même période. Les plus importantes réductions de frais de garde se sont produites en 2022 et 2023 et ont eu pour effet de faire baisser de façon mesurable le taux national d'inflation et de créer des avantages supplémentaires pour les finances des ménages et l'établissement des politiques monétaires.

Le présent rapport fournit des preuves statistiques détaillées décrivant les divers vecteurs d'avantages économiques déjà bien visibles découlant de la mise en place du programme de services de garde à 10 \$ par jour. Dans cette prochaine partie du rapport, nous résumons brièvement des éléments de preuve tirés de recherches antérieures (incluant notre rapport de 2020) sur la nature et l'ampleur des avantages économiques liés à l'expansion des SEGE. Puis, les prochaines parties décrivent chacun des avantages susmentionnés. Dans la conclusion, nous examinons les répercussions de ces avantages économiques croissants pour les futures politiques économiques et sociales au Canada.

Recherches antérieures sur les avantages économiques liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance

Les nombreux avantages économiques liés au nombre accru de SEGE abordables, accessibles et de qualité élevée ont été étudiés et documentés en détail dans une documentation internationale abondante et en pleine croissance. Les contributions notables à ce corps de recherche ont été résumées et citées dans notre rapport précédent de 2020 et dans d'autres examens documentaires.⁶ Les principaux vecteurs d'avantages économiques répertoriés dans cette étude antérieure sont les suivants :

⁵ La définition de services de garde d'enfants (catégorie de dépenses courantes dans le panier de l'indice du prix à la consommation) de Statistique Canada ne se limite pas aux services offerts en garderie (centre de garde d'enfants) agréée; elle inclut d'autres services de garde (incluant des modes de garde informels à la maison). Par conséquent, ce pourcentage ne reflète pas entièrement les réductions de frais de garde résultant du nouveau programme national. De plus, puisque le Québec offrait déjà des services de garde à faible coût avant la mise en œuvre du PPAGJE, les frais de garde dans cette province ont peu changé depuis l'avènement du programme national.

⁶ Voir à titre d'exemple : Steven Barnett, "Preschool Education and Its Lasting Effects: Research and

- L'activité économique et l'emploi associés à la prestation directe de SEGE; ce qui comprend les emplois, la production et les revenus générés par le secteur des SEGE. Cela comprend également les avantages indirects liés à cette activité économique, qui se répartissent en deux grandes catégories, soit en amont par l'entremise de la chaîne d'approvisionnement qui fournit des entrants et des services (on parle d'avantages/effets « indirects ») aux garderies, et en aval par l'entremise des industries de biens et de services de consommation stimulées par le pouvoir d'achat additionnel des travailleurs et travailleuses du secteur des SEGE (on parle d'avantages/effets « induits »).⁷
- La participation accrue des parents au marché du travail rémunéré grâce à leur capacité d'accéder à des services de garde de qualité et abordables pendant qu'ils sont au travail. Ces avantages touchent particulièrement les femmes qui, au Canada comme dans la plupart des pays industrialisés, sont généralement moins actives sur le marché du travail que les hommes, notamment dans les années principalement consacrées aux charges éducatives. L'accroissement de l'offre de main-d'œuvre féminine peut survenir grâce à la participation accrue au marché du travail et à la réduction du travail à temps partiel. Les emplois à temps partiel sont généralement disproportionnellement occupés par des femmes, reflétant les difficultés de concilier travail et famille et le partage inéquitable des tâches et des soins non rémunérés à la maison. Notre rapport précédent a démontré une corrélation certaine dans toutes les provinces entre la participation des femmes au marché du travail et l'emploi à temps plein et l'accès aux SEGE (niveau de couverture).
- Les avantages à long terme et multidimensionnels de l'amélioration des résultats en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de revenus potentiels des enfants qui fréquentent des SEGE de qualité élevée dans leur petite

Policy Implications," Boulder and Tempe: Education and the Public Interest Center & Education Policy Research Unit, 2008, <http://epicpolicy.org/publication/preschooleducation>; Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, Analyse bibliographique des effets socioéconomiques des services de garde à l'enfance et bénéfices nets, 2009, http://www.ccsc-cssge.ca/sites/default/files/uploads/Projects-Pubs-Docs/2.8-WFS_LitSocioMain_Eng.pdf; Margaret McCain et col., *Early Years Study 3: Making Decisions, Taking Action*, McCain Family Foundation, 2011, <http://ELCCreport.ca/media/uploads/pdfs/early-years-study3-2011.pdf>; Josh Bivens et col., "It's time for an ambitious national investment in America's children", Economic Policy Institute, 2016, <https://www.epi.org/publication/its-time-for-an-ambitious-national-investment-in-americas-children/>; Executive Office of the President of the United States, *The Economics of Early Childhood Investments*, 2015, https://obamawhitehouse.archives.gov/sites/default/files/docs/early_childhood_report_update_final_non-embargo.pdf; et Matt Grudnoff, The Economic Benefits of High Quality Universal Early Child Education, Centre for Future Work, 2022, https://futurework.org.au/wp-content/uploads/sites/2/2022/11/Economic_Aspects_of_ECEC_in_Australia_FINAL.pdf.

⁷ L'ampleur de ces avantages indirects et induits dépend généralement d'une main-d'œuvre et d'autres ressources sous-utilisées dans l'économie globale. Dans ces conditions, la demande autonome initiale générée par l'expansion d'une industrie « fondamentale » (ce qui peut inclure la production de services financés par des fonds publics) a des effets multiples sur la production globale et l'emploi par l'intermédiaire de ces vecteurs en amont (effets indirects) et de ces vecteurs en aval (effets induits).

enfance. Les données cliniques confirment que la capacité d'apprendre, la réussite en groupe, les capacités de communication et d'autres attributs cognitifs sont renforcés par la participation à des services de garde de qualité élevée. Ces avantages sont particulièrement notables dans le cas d'enfants vivant dans des ménages à faible revenu ou autrement désavantagés. D'autre part, ces succès cognitifs et scolaires augmentés se manifestent par des avantages durables dans de nombreuses autres dimensions du bien-être, notamment en matière d'employabilité et de revenus tout au long de la vie et de recours aux systèmes de l'aide sociale, de la justice pénale et de la santé. Ces effets durables des services de garde de qualité élevée sont plus difficiles à quantifier, mais des chercheurs et chercheuses ont utilisé des méthodologies innovatrices (incluant des études longitudinales sur de longues périodes) pour confirmer que les enfants ayant fréquenté des SEGE de bonne qualité obtenaient de ces expériences des avantages économiques et financiers durables et multiples.

**Tableau 1 :
Sommaire des avantages économiques découlant de la mise en œuvre de SEGE
universellement accessibles**

Nature de l'avantage	Période	PIB (milliards \$ 2020)	Emploi (000)	Recettes gouvernementales (milliards \$ 2020)
Catégorie A : Empreinte économique de la croissance de production des SEGE				
Production directe	Plus de 10 ans	9,6 \$	211	2,5 \$
Construction			8	
<u>Effets indirects</u>		<u>9,4 \$</u>	<u>78</u>	<u>2,5 \$</u>
Sous-total ¹		19 \$	297.	5 \$
Catégorie B : Offre accrue de main-d'œuvre féminine				
Participation accrue	Plus de 10 ans		230-460	
<u>Hausse du travail à temps plein (ETP)</u>			<u>135-270</u>	
Sous-total		44 - 88\$	365-730	12 \$ (-24)
TOTAL A+B		63 – 107\$	660-1025	17 - 29\$
Catégorie C : Amélioration des capacités des enfants qui fréquentent les SÉGE				
Meilleurs gains Productivité	À très long terme (plus de 20 ans)	30 \$ ou plus?		
Résultats en santé, sociaux et financiers				
Source : <i>The Role of Early Learning and Child Care in Rebuilding Canada's Economy after COVID-19</i> , by Jim Stanford, 2020, tableau 8. Certains sous-totaux n'arrivent pas à cause des chiffres arrondis.				
¹ Les sous-totaux estimés sont rajustés afin d'exclure le double comptage entre les effets de la construction et ceux des chaînes d'approvisionnement.				

Le tableau 1, publié dans notre rapport précédent de 2020, est une reproduction du sommaire de nos prévisions des avantages économiques et financiers liés au marché du travail canadien résultant de la mise en œuvre d'un système de SEGE quasi universel (semblable aux programmes réussis des pays nordiques - qui sont des chefs de file à l'échelle mondiale en matière de politiques d'apprentissage et de garde de jeunes enfants). Le rapport modélisait les investissements requis pour la création de nouvelles places et pour la construction d'installations ainsi que les nouveaux emplois pour soutenir un système de services de garde à l'enfance de qualité et abordables fournissant des places pour 92 % des enfants d'âge préscolaire au pays (le même pourcentage qu'en Norvège).

Notre rapport tenait pour acquis que la mise en œuvre du programme national de SEGE se déroulerait sur dix ans. Il catégorisait et quantifiait les avantages dans chacune des trois grandes catégories indiquées ci-dessus et précisait les calendriers correspondants. Les plus immédiats sont les avantages économiques découlant directement et indirectement de l'empreinte économique du secteur des SEGE en pleine croissance (incluant les effets indirects, directs et induits). Ces avantages se manifesteraient parallèlement à l'expansion du système. Viennent ensuite les avantages de l'offre accrue de main-d'œuvre féminine. Ils sont plus longs à se manifester : il faut du temps avant que les familles prennent leur décision relative au travail rémunéré et à la garde des enfants et qu'elles s'adaptent à la nouvelle réalité de réseaux de services de garde plus variés et abordables. Et enfin, les avantages multidimensionnels liés à l'amélioration des capacités en matière d'éducation et d'emploi des enfants qui ont fréquenté la garderie prennent des années à se manifester, à mesure que ces « diplômés » des services de garde terminent leurs études, trouvent du travail et le conservent et cheminent dans la vie. Encore une fois, il faut dire que ces avantages à long terme sont les plus difficiles à quantifier, mais de nombreuses données attestent de leur solidité et de leur importance - et confirment qu'ils ne devraient pas être écartés dans l'élaboration de politiques simplement parce qu'ils sont difficiles à mesurer.

Il existe aussi quantité d'autres avantages généraux et non économiques associés à un système universel de SEGE de grande qualité qui ne sont pas pris en compte dans la présente analyse. Entre autres avantages : une plus grande égalité des femmes (financière, sociale et familiale) découlant de leur capacité accrue à choisir un travail rémunéré si elles le désirent ainsi qu'une stabilité communautaire et sociale plus grande grâce aux occasions plus nombreuses qu'ont les enfants et leurs familles d'interagir, de se développer et de recevoir du soutien dans un environnement collectif et communautaire. Le présent rapport se concentre sur les avantages économiques quantifiables attribuables à l'expansion des SEGE, mais les avantages généraux sont importants et devraient également être pris en considération.

Nos simulations précédentes sur les effets économiques de la mise en œuvre graduelle d'un système quasi universel de SEGE semblable à celui de la Norvège projetaient des avantages substantiels, notamment :

- 1,2 million de nouvelles places en services de garde à l'enfance.
- Une hausse d'emplois directs dans le secteur des SEGE, soit 211 000 postes.
- Un investissement cumulatif de 30 milliards de dollars pour la construction de garderies (sur une période de dix ans).
- Une hausse du PIB annuel généré directement par les SEGE de 9,6 milliards de dollars (ajustés en fonction de l'inflation en dollars de 2020) après dix ans.
- 78 000 emplois indirects dans la chaîne d'approvisionnement et en aval, dans les industries des biens de consommation.
- Une hausse supplémentaire de 9,4 milliards de dollars du PIB générée par ces retombées indirectes et induites.
- Une augmentation de 7,2 à 9,5 points de pourcentage de la participation des femmes au marché du travail dans les années principalement consacrées aux charges éducatives.
- Une hausse de 6 à 12 points de pourcentage du travail à temps plein parmi les femmes actives sur le marché du travail.
- Une augmentation de l'offre totale de main-d'œuvre féminine - 390 000 à 780 000 postes équivalent temps plein (en raison d'une plus grande participation au marché du travail et de la hausse du travail à temps plein).
- La croissance du PIB de 44 à 88 milliards de dollars après dix ans en raison de la présence accrue des femmes sur le marché du travail.
- Un PIB de 63 à 107 milliards de dollars généré par la prestation des SEGE et l'augmentation du taux d'activité des femmes.
- Des recettes gouvernementales additionnelles (fédérales et provinciales) de 17 à 29 milliards de dollars par année - somme plus que suffisante pour financer un système universel de SEGE.

Notre rapport de 2020 ne quantifiait pas les avantages économiques et financiers à plus long terme découlant de l'amélioration des capacités en matière d'éducation et de revenus sur toute une vie des « diplômés » des SEGE, mais il soulignait (sur la base d'autres études) que ces avantages seraient vraisemblablement d'un ordre de grandeur comparable aux deux autres catégories d'avantages modélisés.

Avantages économiques immédiats de l'expansion des SEGE à 10 \$ par jour

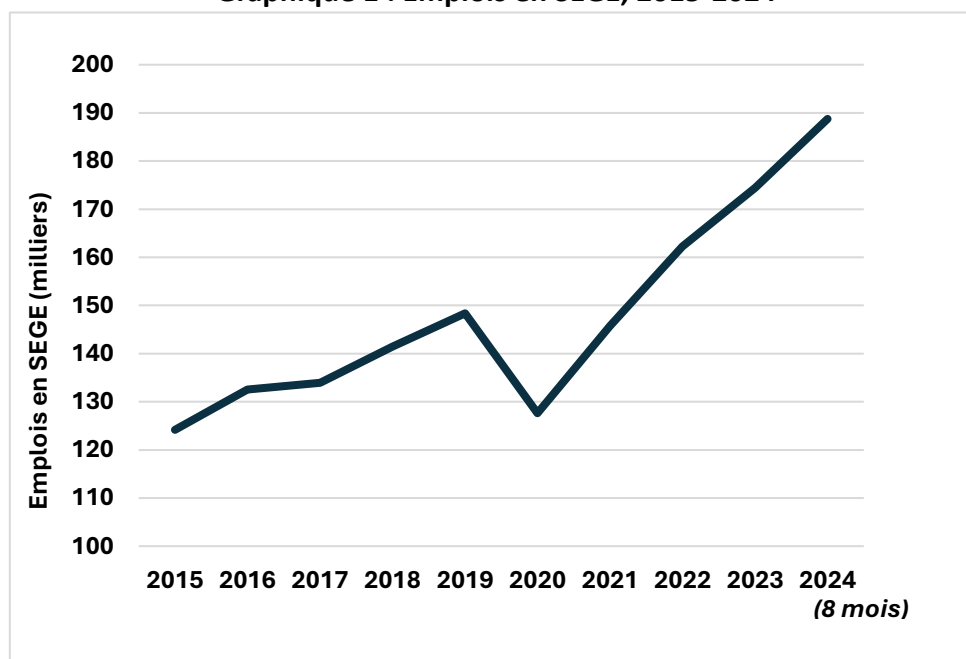
Le programme pancanadien d'apprentissage et de garde de jeunes enfants (PPAGJE) est le moteur de l'augmentation importante au Canada du nombre de places en garderie agréée pour les jeunes enfants et de la forte réduction du coût de ces services. Selon les données d'un récent sondage de Statistique Canada mené auprès des SEGE canadiens, près d'un million d'enfants âgés de moins de six ans fréquentaient une garderie agréée au Canada (excluant les programmes de maternelle dans les écoles). Au Québec, considérant le programme à faible coût en vigueur depuis longtemps dans cette province, 78 % des parents d'enfants âgés de moins de six ans (qui ne sont pas en congé parental ou en congé de

maternité) avaient inscrit leurs enfants dans un service de garde agréé en 2023. Hors Québec, ce pourcentage n'est que de 42 %.⁸ La popularité des services de garde agréés offerts en garderie a augmenté en raison de la diminution du prix grâce au nouveau programme pancanadien. Par conséquent, la demande excède encore le nombre de places offertes. La couverture continuera de s'étendre dans les prochaines années à mesure que se développera le programme national.

Quoique le programme de SEGE à 10 \$/jour soit encore à ses débuts, il a déjà des effets positifs visibles sur plusieurs dimensions de la performance économique du Canada, incluant l'emploi, les revenus, le PIB, l'offre de main-d'œuvre et même l'inflation. Nous examinons une à la fois ces dimensions. Afin de prendre en compte les perturbations associées à la pandémie de COVID et ses contrecoups immédiats, nous comparons les données les plus récentes (dans la plupart des cas couvrant les neuf premiers mois de 2024) à 2019 comme année de référence.⁹

Emploi

Graphique 1 : Emplois en SEGE, 2015-2024



Source : Statistique Canada Tableau 14-10-0201-01.

Le graphique 1 illustre la croissance de l'emploi total dans le secteur des SEGE au Canada. Quelque 20 000 emplois ont été temporairement perdus dans le secteur durant la pire période de la pandémie de COVID (lorsque de nombreuses garderies ont fermé leurs portes). Ces emplois ont été rapidement récupérés à la reprise économique et l'emploi total s'est accéléré avec l'expansion des services de garde en vertu du nouveau programme national.

⁸ Gordon Cleveland, *Giving Parents Money Doesn't Solve Child Care Problems* (Toronto: The Prosperity Project, 2024), https://canadianprosperityproject.ca/wp-content/uploads/TPP-Child-Care-Report_EN.pdf.

⁹ Si nous mesurons les fluctuations dans les variables économiques à compter de 2021 au moment de l'annonce du PPAGJE, nous saisissons les effets de la reprise économique après les fermetures de la COVID et ces effets seraient difficiles à départager de ceux du nouveau programme national.

En 2024, le secteur des SEGE employait près de 190 000 travailleurs et travailleuses salariés.¹⁰

Par conséquent, les SEGE ont été une source importante de nouveaux emplois durant une période éprouvante pour le marché du travail du Canada. Les emplois dans le secteur des SEGE ont augmenté de 27 % (ou plus de 40 000 nouveaux postes) de 2019 à 2024. Il s'agit de quatre fois plus que la croissance de 6 % de l'emploi salarié pour l'ensemble du marché du travail canadien. Aujourd'hui, le secteur des SEGE constitue plus de 1 % de l'emploi salarié total au Canada (en hausse par rapport à environ 0,75 % en 2015). Comme l'illustre le tableau 2, le secteur des SEGE se classe, depuis les cinq dernières années, au sixième rang des secteurs¹¹ les plus créateurs d'emplois de l'économie au Canada - générant beaucoup plus d'emplois que les secteurs traditionnellement considérés comme des « moteurs » de l'économie canadienne (notamment l'industrie des ressources naturelles ou de la fabrication¹²). Ainsi, le programme de services de garde à 10 \$ par jour s'est avéré une puissante source de nouveaux emplois au Canada.

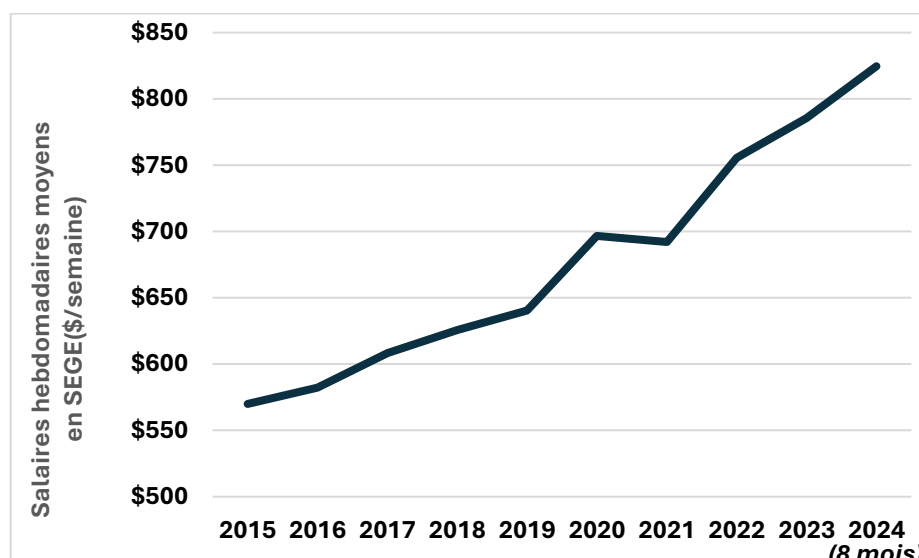
Tableau 2 : Dix plus grands créateurs d'emplois, 2019 à 2024, niveau 5 ou 6 de désagrégation, emplois salariés		
Rang	Secteur	Création nette d'emplois
1.	Conception de systèmes informatiques	122 695
2.	Administration publique fédérale	77 468
3.	Hôpitaux	63 077
4.	Écoles primaires et secondaires	62 798
5.	Entrepreneurs en installation d'équipements techniques	43 268
6.	Services de garderie	42 347
7.	Établissements de soins infirmiers	40 472
8.	Conception architecturale et technique	38 161
9.	Administration publique provinciale	37 957
10.	Services de soins de santé ambulatoires	37 633

Source : Calculs basés sur le tableau 14-10-0201-01 de Statistique Canada. Les pourcentages pour les emplois salariés changent de janvier à août 2024 par rapport à la même période en 2019.

¹⁰ Les données du graphique 1 proviennent de l'enquête mensuelle de Statistique Canada sur la rémunération, laquelle inclut les employé-e-s salariés (non les travailleurs autonomes) travaillant dans divers modes de garde, incluant en garderie agréée, en milieu familial, au domicile des parents, en jardin d'enfants et en prématernelles.

¹¹ Secteurs définis au niveau 5 ou 6 de désagrégation dans les données sur l'emploi salarié de Statistique Canada.

¹² Au fait, les emplois dans les secteurs de l'industrie pétrolière et gazière et de la fabrication ont diminué durant cette même période de cinq ans.

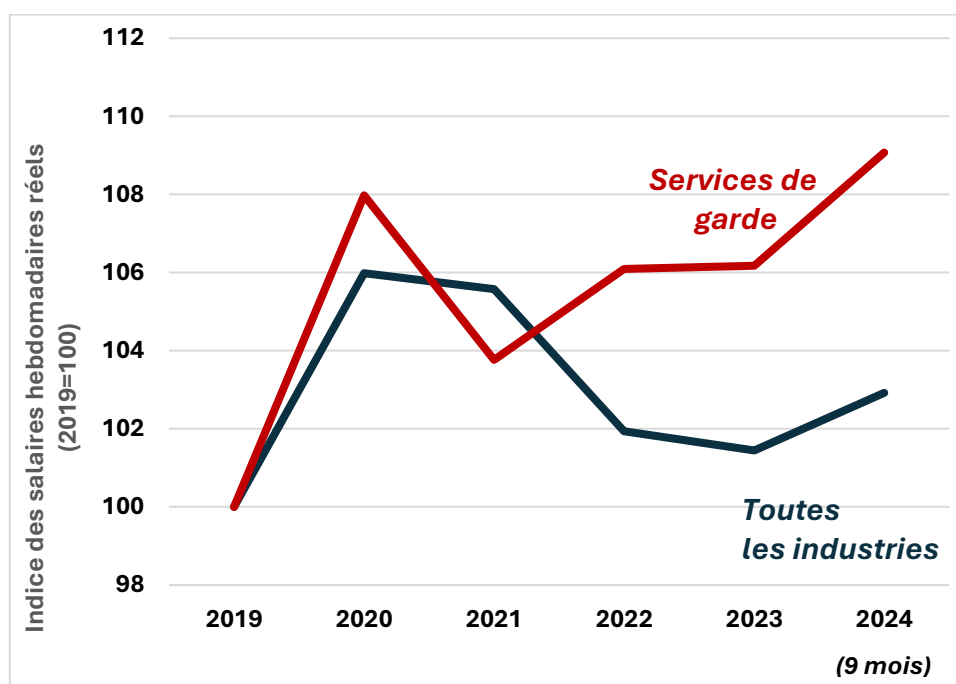
Graphique 2 : Salaires hebdomadaires moyens en SEGE, 2015 à 2024

Source : Statistique Canada Tableau 14-10-0203-01.

La rémunération pour un travail dans le secteur des SEGE a toujours été sous la moyenne, reflétant le sous-financement du système des SEGE et la sous-évaluation du travail et des qualifications des femmes qui composent la vaste majorité de la main-d'œuvre du secteur. Toutefois, renforcée par les nouveaux investissements dans le cadre du PPAGJE et par des politiques provinciales et fédérales complémentaires (notamment de nouvelles normes et grilles salariales mises en œuvre dans certaines provinces, de l'aide financière pour la formation et des initiatives de recrutement et de rétention du personnel pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre), la rémunération dans le secteur s'améliore autant en termes absolus que relatifs. En 2024, le salaire moyen en SEGE a atteint 825 \$ par semaine (voir graphique 2). Ce qui représente une hausse de 28 % du salaire nominal depuis 2019. Les revenus moyens ont augmenté plus rapidement dans le secteur des SEGE que dans le marché du travail en général : dans l'ensemble, la rémunération hebdomadaire des employé-e-s salariés a augmenté de 21 % au cours de la même période.

Bien sûr, compte tenu de l'accélération de l'inflation des prix à la consommation après la pandémie de COVID, la croissance du salaire nominal dans toutes les industries se devait d'accélérer pour suivre l'augmentation des prix. Mais les salaires dans le secteur des SEGE ont mieux fait. Par rapport aux prix à la consommation, le salaire hebdomadaire réel (ajusté en fonction de l'inflation) des employé-e-s en SEGE a augmenté de 9 % au cours des cinq dernières années. Les salaires réels dans le secteur des SEGE n'ont pas été autant affectés que ceux des autres secteurs durant les premières années de l'inflation post-COVID et ils ont recommencé à augmenter en termes réels plus tôt et plus rapidement (voir le graphique 3).

Graphique 3 : Salaires hebdomadaires réels, 2019 à 2024



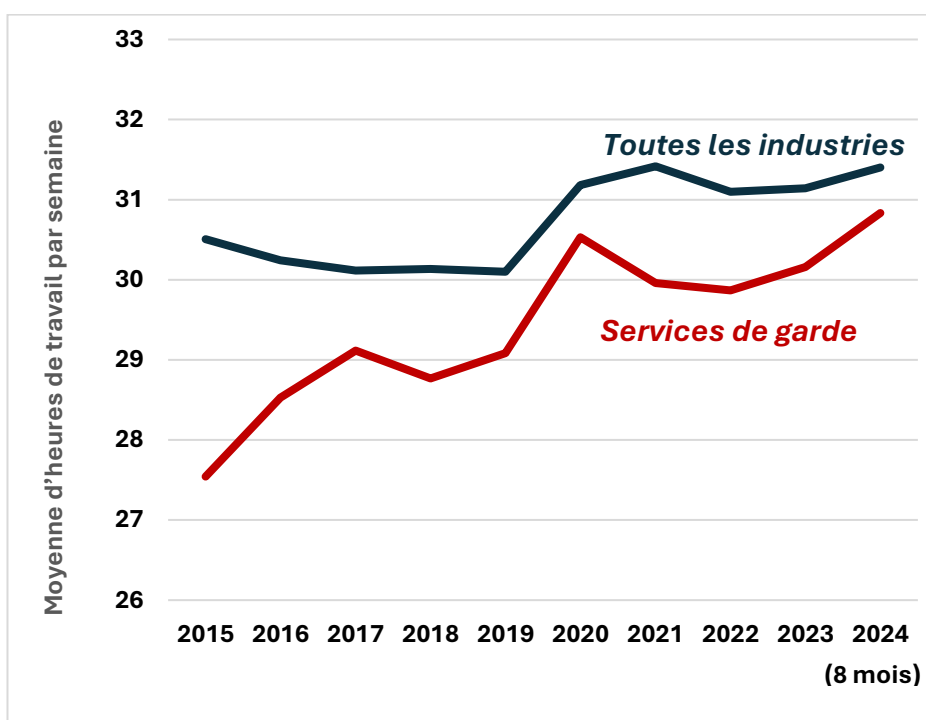
Source : Statistique Canada, tableaux 14-10-0203-01 et 18-10-0004-01.

En raison de la croissance plus forte des salaires hebdomadaires dans le secteur des SEGE, le désavantage salarial de longue date dans le secteur par rapport à d'autres secteurs s'est quelque peu estompé au cours des dernières années. À compter de 2024, les salaires hebdomadaires moyens dans le secteur des SEGE correspondait à 66 % de la moyenne des salaires des employé-e-s dans l'ensemble de l'économie. C'est une hausse comparée à moins de 60 % en 2015. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre une véritable équité salariale dans le secteur des SEGE (dont la main-d'œuvre demeure sous-valorisée pour de raisons de genre, de structure industrielle et de politiques gouvernementales). Par ailleurs, continuer d'améliorer les salaires dans le secteur est une condition préalable fondamentale pour stimuler le recrutement et la rétention du personnel. La tendance est sur la bonne voie et les diverses mesures salariales négociées avec les provinces, combinées au PPAGJE, méritent une bonne part du crédit.

Heures de travail

Une autre dimension de l'amélioration de la qualité des emplois dans le secteur des SEGE est la transition vers des emplois à plein temps, laquelle a été facilitée par le financement plus robuste et plus assuré des garderies. Et cette tendance a été accompagnée du nombre accru d'heures de travail pour les employé-e-s à temps partiel. Statistique Canada ne publie pas de données directes sur l'incidence du travail à temps partiel dans le secteur. Mais, des preuves indirectes de la transition vers le travail à temps plein sont fournies dans les données sur les heures de travail en moyenne par semaine dans le secteur, qui sont en croissance (voir le graphique 4).

Graphique 4 : Heures de travail en moyenne par semaine dans les SEGE, 2015 à 2024



Source : Statistique Canada Tableau 14-10-0255-01.

Le nombre moyen d'heures de travail par semaine dans le secteur des SEGE a augmenté significativement dans les dernières années, soit de près de 2 heures de plus par semaine depuis 2019. Un contraste par rapport à une hausse plutôt modeste du nombre moyen d'heures de travail dans l'ensemble du marché du travail. Par conséquent, l'écart entre les heures de travail dans les SEGE et d'autres industries - écart qui en plus des faibles salaires a contribué à une qualité moindre du travail dans le secteur - a diminué. En 2024, les employé-e-s des SEGE étaient embauchés en moyenne environ une demi-heure de moins par semaine que l'ensemble des employé-e-s salariés au Canada.

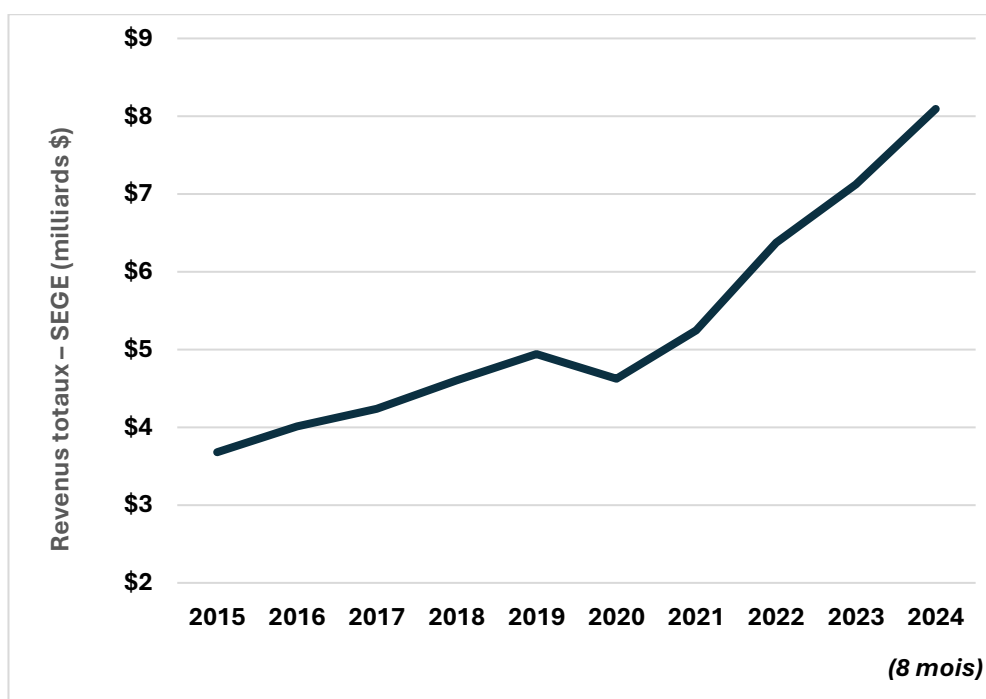
Revenus totaux

La combinaison d'emplois plus nombreux, de salaires horaires plus élevés et d'heures de travail plus nombreuses a produit une expansion triple canon de la rémunération globale des employé-e-s du secteur des SEGE. Les revenus totaux des employé-e-s des SEGE en 2024 excéderont 8 milliards de dollars (voir le graphique 5). Il s'agit d'une hausse de plus de 60 % depuis 2019. Ce montant ne comprend pas les avantages sociaux complémentaires, les régimes de retraite de l'employeur ou des cotisations de l'employeur au RPC et à d'autres régimes de sécurité sociale.

À un moment où les ménages canadiens ont du mal à arriver financièrement (à cause des taux d'intérêt élevés, de l'inflation et du chômage en croissance), la stimulation des revenus totaux et la stabilité financière grâce à la croissance rapide des revenus d'emploi dans le secteur des SEGE sont les bienvenues. De plus, ces revenus sont rapidement réinjectés dans l'économie nationale. Comme les revenus des travailleurs et travailleuses en services de garde sont encore relativement faibles, ils ont généralement peu d'économies. Leurs revenus

accrus sont plutôt entièrement dépensés pour l'achat de biens et de services de consommation, amplifiant ainsi l'effet stimulant de l'expansion des SEGE.

Graphique 5 : Revenus totaux du personnel des SEGE, 2015 à 2024



Source : Calculs fondés sur les tableaux 14-10-0201-01 et 14-10-0203-01 de Statistique Canada

Croissance du PIB

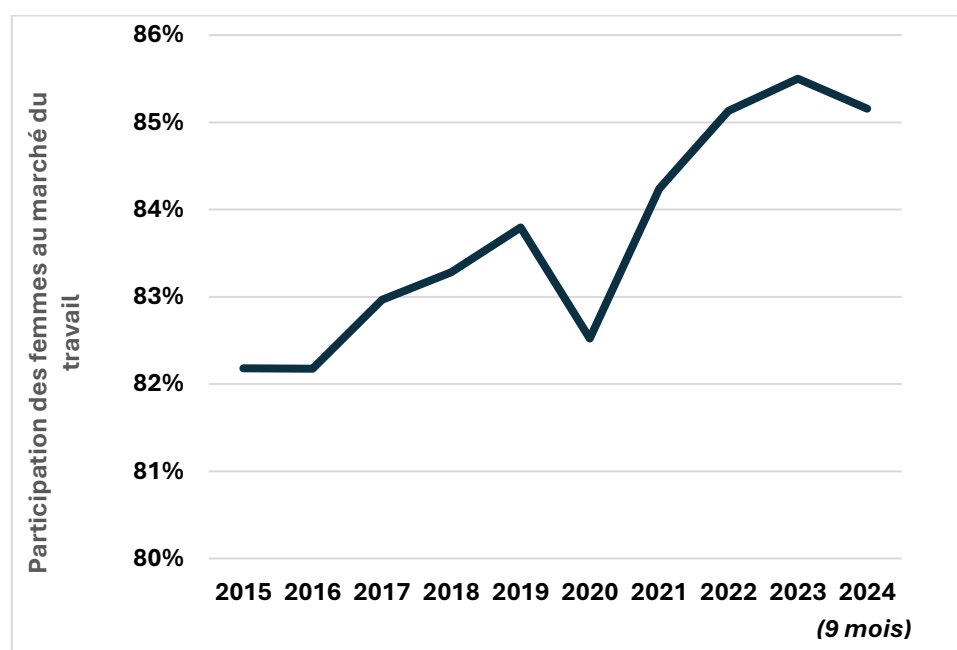
Les SEGE sont une forme de production à forte intensité de main-d'œuvre. La rémunération de la main-d'œuvre est de loin la plus grande dépense des garderies (habituellement elle compte pour 75 % environ des dépenses totales). Ainsi, la croissance en quantité ainsi qu'en qualité des emplois (reflétée dans le salaire réel en hausse) se traduisent par une valeur ajoutée plus importante et une plus grande contribution du secteur au PIB global du Canada.

Statistique Canada ne présente pas les données du PIB relatives au secteur des SEGE (le secteur des SEGE est agrégé à d'autres services sociaux dans le secteur général de « l'assistance sociale »). Comme nous l'avons expliqué dans notre rapport précédent de 2020, il est possible d'estimer approximativement la valeur ajoutée des SEGE en s'inspirant de la valeur ajoutée propre à l'éducation (incluant les écoles), un secteur semblable en matière d'intensité de main-d'œuvre. Sur cette base, présumant que la rémunération du personnel représente environ les trois quarts de la valeur ajoutée totale, le PIB généré par le secteur des SEGE excédera 11 milliards de dollars en 2024. Cette somme n'inclut pas la stimulation indirecte du PIB par d'autres secteurs en raison de l'expansion des SEGE (incluant l'activité indirecte et induite des industries dans les chaînes d'approvisionnement et des industries en aval, et la production générée par les femmes intégrant le marché du travail en raison de l'offre accrue de services de garde abordables); ces effets seront examinés un peu plus loin dans le présent rapport.

Offre de main-d'œuvre féminine

La corrélation étroite entre l'accès à des services de garde abordables et l'offre de main-d'œuvre féminine constitue à elle seule la source la plus importante d'avantages économiques liés à l'expansion des SEGE. Déjà, l'expansion des SEGE au Canada et la réduction de leur coût contribuent à une hausse importante et précieuse de l'offre de main-d'œuvre féminine au Canada, comme le projetaient des études antérieures sur les avantages économiques de l'expansion des SEGE.

Graphique 6 : Participation au marché du travail des femmes dans la principale tranche d'âge actif, 2015 à 2024.



Source : Statistique Canada Tableau 14-10-0017-01.

Dans la cohorte de la principale tranche d'âge actif (25 à 54 ans - aussi les années principalement consacrées aux tâches éducatives), la participation des femmes au marché du travail a augmenté de 1,4 point de pourcentage depuis 2019 et de 3 points de pourcentage depuis 2015 (voir le graphique 6). Cette croissance du taux d'activité équivaut à une hausse de la main-d'œuvre féminine dans la principale tranche d'âge actif de quelque 110 000 travailleuses. Bien sûr, la totalité de cette participation n'est pas directement attribuable au programme national de services de garde; la croissance du taux d'activité des femmes est une tendance de longue date qui témoigne de l'effet combiné des changements économiques et sociaux et des demandes des femmes en matière d'égalité et de participation pleine et entière. Il reste que les données internationales et canadiennes confirment que l'accès aux SEGE abordables est une condition préalable essentielle à la pleine participation des femmes au marché du travail rémunéré.

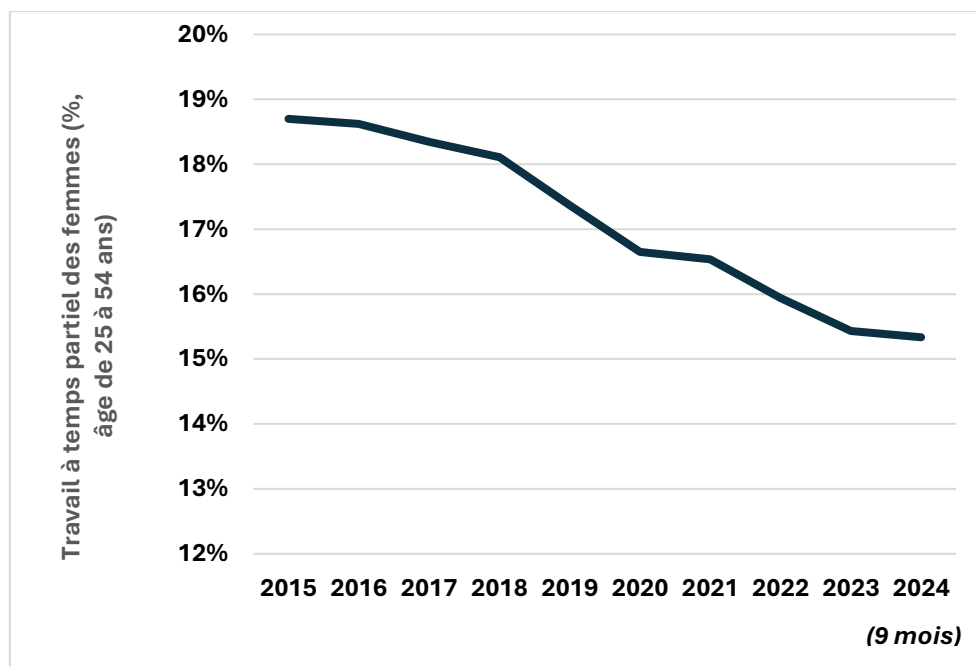
L'écart entre le taux d'activité dans la principale tranche d'âge actif entre les hommes et les femmes a diminué de deux points de pourcentage depuis 2015. Mais l'écart demeure important (près de 7 points de pourcentage en 2024). Les possibilités de gains additionnels sont donc considérables en matière de participation des femmes à

mesure que se déploie le programme à 10 \$ par jour.

La capacité accrue des femmes de travailler à temps plein est une deuxième composante de l'offre accrue de main-d'œuvre féminine. Elles le peuvent lorsqu'elles peuvent compter sur des services de garde accessibles et fiables. Traditionnellement, les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel et font moins d'heures en moyenne principalement en raison du partage inéquitable des tâches domestiques et liées aux soins et de la difficulté qui s'ensuit de concilier leurs responsabilités familiales et un travail rémunéré. L'accès à des SEGE abordables facilite la conciliation travail et famille.

Le graphique 7 présente le pourcentage de femmes salariées dans la cohorte de la principale tranche d'âge actif (25 à 54 ans) qui travaillent à temps partiel. Le travail à temps plein des femmes dans cette cohorte diminue régulièrement, ayant chuté de près de quatre points de pourcentage depuis 2015 et de plus de deux points de pourcentage depuis 2019. Le travail à temps plein des hommes est demeuré stable au cours des années récentes; ainsi l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le travail à temps plein a considérablement diminué (d'environ un tiers depuis 2010). Des tendances similaires (mais moins accentuées) s'observent dans d'autres cohortes de tranches d'âge.

Graphique 7 : Travail à temps partiel des femmes, cohorte de la principale tranche d'âge actif, 2015 à 2024



Source : Calculs fondés sur le tableau 14-10-0017-01 de Statistique Canada

Si nous partons de l'hypothèse selon laquelle le passage du travail à temps partiel au travail à temps plein est associé à une hausse correspondant à la moitié de l'offre de main-d'œuvre équivalente à temps plein,¹³ alors le travail à temps plein des femmes dans la cohorte de la

¹³ En d'autres termes, nous supposons qu'en moyenne les travailleurs à temps partiel travaillent à mi-temps.

principale tranche d'âge actif a fourni au marché du travail depuis 2019 quelque 65 000 travailleuses ETP de cette même tranche d'âge.

Offre de main-d'œuvre féminine et production accrue

Donc, prises ensemble, ces deux sources d'offre accrue de main-d'œuvre féminine ajoutent 175 000 nouveaux postes équivalents à temps plein à la main-d'œuvre féminine dans la principale tranche d'âge actif. Nous procédons comme suit à l'analyse des avantages économiques correspondant à cette croissance de l'offre de main-d'œuvre féminine.

D'abord, nous présumons que le pourcentage de cette nouvelle main-d'œuvre féminine, qui obtient par la suite un emploi rémunéré, est égal à ce que l'on observe présentement. Jusqu'à maintenant en 2024, le taux de chômage moyen des femmes de la principale tranche d'âge actif est de 5,2 %; nous présumons donc que 94,8 % (100 % moins 5,2 %) de cette nouvelle main-d'œuvre féminine ont un emploi. Nous présumons aussi que la production supplémentaire de chacune de ces nouvelles employées est égale à la moyenne de productivité par travailleur dans l'ensemble de l'économie.

Sur cette base, l'augmentation de l'offre actuelle de main-d'œuvre féminine dans la principale tranche d'âge actif depuis 2019, soutenue par l'expansion des SEGE accessibles et abordables, ajoutera 24 milliards de dollars (ou environ 0,8 %) au PIB du Canada cette année. Si nous incluons les hausses de l'offre de main-d'œuvre féminine dans les autres tranches d'âge, notre estimation serait encore plus élevée, mais nous avons limité notre analyse à la tranche d'âge consacrée principalement aux tâches éducatives afin d'isoler les effets de l'accès aux SEGE.

PIB- effets combinés

Les gains de PIB résultant de l'emploi accru des femmes dans la principale tranche d'âge actif peuvent alors être ajoutés aux gains directs et indirects de PIB générés par l'empreinte économique grandissante du secteur des SEGE lui-même. Ainsi, un portrait plus complet des répercussions économiques globales résultant de l'expansion des SEGE peut être dressé.

On se souviendra, comme mentionné précédemment, que le PIB estimé généré directement par le secteur des SEGE a augmenté de plus de 4 milliards de dollars de 2019 à 2024.¹⁴ Dans notre rapport de 2020, nous avons estimé que le total combiné des retombées indirectes (en amont) et des retombées induites (en aval) résultant de l'activité accrue du secteur des SEGE (pour les chaînes d'approvisionnement et les industries de produits de consommation) donnait environ un dollar en activité additionnelle.¹⁵ Ce qui implique des gains de PIB additionnels de 4 milliards de dollars. Entre-temps, la nouvelle production résultant de

¹⁴ Cette analyse était fondée sur l'hypothèse selon laquelle la rémunération dans le secteur représente environ les trois quarts de la valeur ajoutée, à l'instar des données de Statistique Canada pour d'autres services éducatifs.

¹⁵ Le rapport de 2020 estimait 9,4 milliards de dollars en PIB indirect et induit; soutenu par la hausse prévue de 9,6 milliards de dollars de PIB direct générés au sein même du secteur des SEGE, pour un rapport d'environ 0,98/1.

l'offre supplémentaire de main-d'œuvre féminine correspond à la hausse la plus importante du PIB : 24 milliards de dollars cette année.

Tableau 3 :	
Gains combinés du PIB résultant de l'expansion des SEGE, 2019 à 2024	
Composante	Valeur (milliards de dollars 2024)
Production directe des SEGE	4,3 milliards \$
Activité indirecte et induite	4,2 milliards \$
Offre de main-d'œuvre féminine	24,1 milliards \$
TOTAL	32,6 milliards \$
Source : Calculs comme il est décrit dans le texte.	

Le tableau 3 résume les avantages combinés de ces vecteurs de croissance économique soutenus par les SEGE. Comme dans notre rapport initial de 2020, nous n'avons pas tenté de quantifier les gains à long terme liés aux capacités améliorées en matière d'éducation, d'emploi et de revenus des enfants « diplômés » de la garderie (de toute façon, la période de temps pour ces avantages dépasserait de beaucoup la présente analyse). On estime que le PIB relié à ces trois catégories de gains est plus élevé de 32,6 milliards de dollars en 2024 grâce à la croissance extrêmement forte du secteur des SEGE (et ses retombées).¹⁶ Cela s'élève à plus de 1 % de PIB national cette année.

L'économie canadienne a été aux prises avec de nombreux défis à la suite de la pandémie de COVID. Le Canada a vécu récemment un ralentissement marqué de sa croissance économique, un effet attendu des hausses importantes des taux d'intérêt de la Banque du Canada, qui ont commencé en 2022. Ces hausses avaient pour but de réduire l'inflation (qui est montée en flèche provisoirement suivant les fermetures découlant de la pandémie de COVID, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la fluctuation de la demande des consommateurs, le choc pétrolier mondial en 2022 et les marges de profit records de nombreuses industries canadiennes). À la suite des hausses du taux d'intérêt, la croissance économique a ralenti à quasi zéro. Dans ce contexte, la production additionnelle et le pouvoir d'achat accru générés par l'expansion des SEGE ont été particulièrement bienvenus.

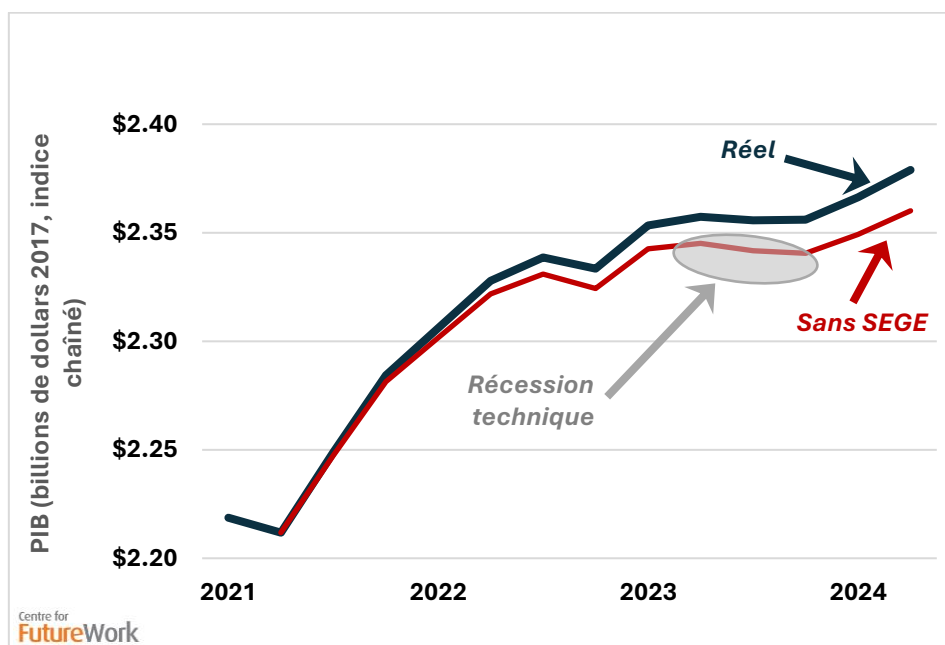
En effet, la croissance stimulée par l'expansion des SEGE a vraisemblablement évité au Canada de se retrouver en « récession technique » dans la dernière moitié de 2023. Règle

¹⁶ À noter : lorsque l'on compare ces estimations aux avantages économiques projetés dans le rapport initial de 2020, les estimations de 2020 étaient en dollars de 2020 alors que celles-ci sont en dollars de 2024. L'augmentation de l'indice des prix à la consommation dans la période intermédiaire (l'indice implicite général des prix du PIB a augmenté d'au moins 20 % durant cette même période) signifie que la valeur réelle des estimations plus récentes n'est pas aussi substantielle que si elles étaient en dollars de 2020.

générale, les économistes définissent la récession comme étant deux trimestres consécutifs de croissance réelle négative du PIB. Après les hausses de taux de la Banque du Canada, le Canada a évité de justesse ce type de récession : il y a eu quelques trimestres isolés de croissance négative (comme le quatrième trimestre de 2022 et le troisième trimestre de 2023), mais il n’y en a pas eu deux consécutifs. Toutefois, si les facteurs directs et indirects de stimulation de la croissance associés à l’expansion des SEGE n’avaient pas été en place, le Canada serait entré en récession technique dans la deuxième moitié de 2023.

Pour illustrer la chose, nous prenons la hausse agrégée du PIB au cours des cinq dernières années, présentée dans le tableau 2 (32 milliards \$), et nous la divisons par 20 trimestres (cinq années). On suppose que l’expansion des SEGE et de l’activité économique correspondante ont été égales au cours des cinq années. Malheureusement, nos données indirectes relatives au PIB généré par les SEGE et d’autres variables ne nous permettent pas d’être plus précis en ce qui concerne la trajectoire dans le temps de ces répercussions économiques générales.¹⁷ Ensuite, nous ajustons ces hausses égales de PIB en fonction de l’indice implicite du prix actuel des services publics afin d’obtenir une estimation des véritables hausses trimestrielles de PIB exprimés en dollars réels de 2017, compatibles avec les données générales de Statistique Canada relatives au PIB. Puis, nous supprimons cet élément des SEGE du PIB agrégé à compter du milieu de 2021 (après l’annonce du nouveau programme national) afin de représenter le scénario contrefactuel selon lequel il n’y aurait pas eu d’expansion de SEGE durant cette période.

Graphique 8 : Croissance réelle et contrefactuel du PIB, 2021 à 2024



Source : Calculs comme il est décrit dans le texte.

¹⁷ Pour les besoins de cette analyse, cette hypothèse est conservatrice. En réalité, étant donné que le secteur des SEGE s’est contracté (comme d’autres secteurs de l’économie) en 2020, la vitesse de la croissance du secteur des SEGE dans les années subséquentes a été plus rapide que supposé ici, de sorte qu’il est bien possible que n’eût été cette croissance, une récession ait bel et bien eu lieu.

Les résultats de cette simulation sont présentés dans le graphique 8. À compter du milieu de 2021, un écart se creuse graduellement entre le PIB réel (ligne bleue, écart exprimé en taux annuels) et le PIB simulé sans l'activité économique résultant de l'expansion des SEGE après la première moitié de 2021 (ligne rouge). L'écart entre les deux lignes se creuse au fil du temps, indiquant l'apport cumulative des SEGE au produit national. Étonnamment, à la fin de 2023, la ligne rouge descend pour deux trimestres consécutifs, constituant ainsi (dans ce scénario) une « récession technique ».

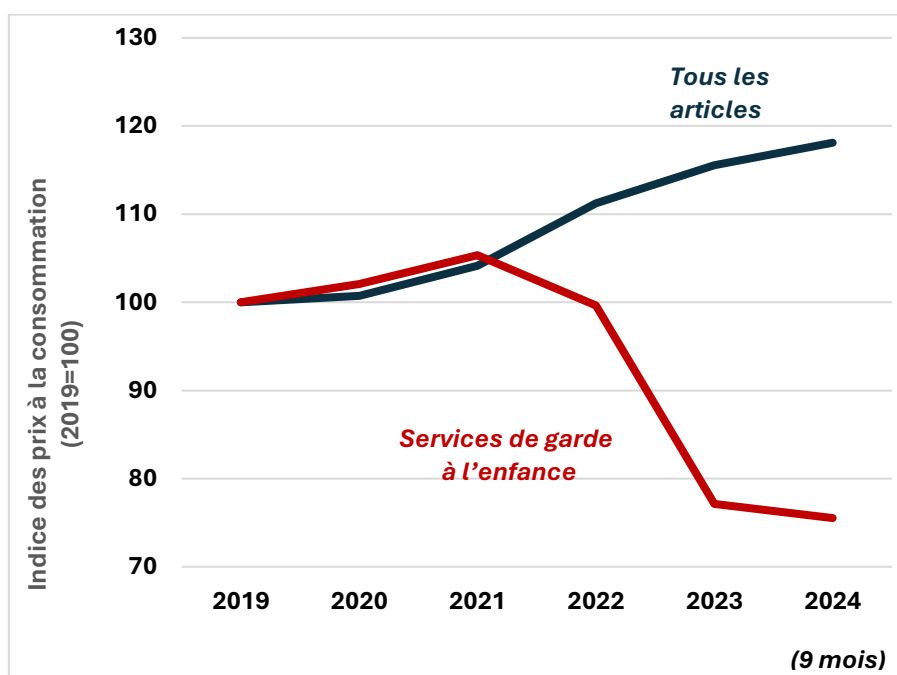
En pratique, le Canada a évité de justesse une telle récession grâce à une très faible croissance au cours du dernier trimestre de 2023. Par contre, sans la contribution de l'expansion rapide des SEGE (incluant la stimulation indirecte du PIB résultant de cette expansion), le PIB réel aurait chuté au cours de ce trimestre. C'est dire que sans l'expansion du secteur des SEGE, alimentée par le PPAGJE et les services de garde à 10 \$ par jour et servant de moteur à l'activité économique par tous les vecteurs directs et indirects décrits précédemment, le Canada serait entré en récession. Ce qui illustre spectaculairement à quel point l'investissement dans les services sociaux et publics - dans ce cas-ci les services de garde dans l'ensemble Canada - est une mesure de soutien crucial à l'échelle macroéconomique en période de crise.

Inflation

Une autre répercussion macroéconomique générale liée à l'expansion des SEGE se voit dans les données sur les prix à la consommation. La réduction des frais de garde est un des objectifs fondamentaux du programme de services de garde à 10 \$ par jour - à commencer par une réduction négociée de 50 % des tarifs à la fin de 2022 et suivie, au cours des années subséquentes, d'une progression vers des services à 10 \$ par jour.¹⁸

¹⁸ Huit provinces et territoires avaient déjà atteint plus tôt que prévu la cible de 10 \$ par jour au milieu de 2024.

Graphique 9 : Indice des prix à la consommation, 2019 à 2024



Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0004-01.

Le panier de biens et de services de Statistique Canada (qui est construit afin d'estimer la fluctuation en général des prix) inclut un service appelé « garde d'enfants » (dans la catégorie des activités des ménages). Avant la mise en œuvre du programme de services de garde à 10 \$ par jour, le prix de ces services (qui inclut d'autres modes de garde que la garderie agréée) suivait généralement l'inflation globale. Par contre, en 2022, le prix des services de garde s'est mis à diminuer considérablement grâce au nouveau programme et depuis, il continue de baisser. Le graphique 9 illustre cette fluctuation des valeurs moyennes annuelles de l'IPC.¹⁹ Les prix des services de garde ont chuté de 28 % entre 2022 et les neuf premiers mois de 2024.²⁰ Un contraste net par rapport à la hausse de 13 % des prix moyens à la consommation au cours de cette même période en raison de l'accélération de l'inflation.

Dans ce cas, une fois de plus, les répercussions économiques du nouveau programme national de SEGE sont significatives à l'échelle macroéconomique. L'effet de la diminution du coût des services de garde en vertu du PPAGJE a été suffisant pour réduire de façon mesurable l'inflation nationale - notamment en 2023 lorsque les plus fortes réductions (moyenne annuelle) de frais de garde ont été enregistrées. Le coût

¹⁹ Les réductions de frais de garde introduites à la fin de 2022 ne sont que partiellement reflétées dans les valeurs moyennes annuelles de l'IPC pour cette année-là, comme illustré dans le graphique 9 (étant donné qu'elles sont entrées en vigueur à la fin de cette année civile).

²⁰ Ce pourcentage est inférieur aux réductions de tarifs de 50 % envisagées dans le cadre du PPAGJE. Il y a plusieurs raisons qui l'expliquent, notamment la catégorie « garde d'enfants » de l'IPC de Statistique Canada contient le prix de modes de garde à domicile ou informels qui ne font pas partie du PPAGJE et le système des services de garde du Québec (déjà offerts à faibles prix) n'était pas touché par cet aspect du nouveau programme national.

des services de garde représente actuellement environ 0,5 % du panier global de l'IPC de Statistique Canada (indiquant que dans tous les ménages au Canada, les consommateurs affectent 0,5 % de leur revenu disponible à la garde d'enfants²¹). Ce pourcentage a déjà diminué en raison des réductions de prix prescrites. En 2017, la pondération des coûts pour la garde d'enfants dans le panier global de l'IPC était de 0,88 %.

La diminution accélérée des coûts pour la garde d'enfants en 2023 a eu pour effet de réduire l'IPC national de 0,2 point, ce qui a réduit le taux national d'inflation cette année-là de quelque 13 points de base (soit 0,13 point de pourcentage), ce qui représente une modeste part de l'inflation totale au cours de cette année-là (la moyenne annuelle de l'IPC en 2023 a augmenté de 3,9 %). Mais il reste que dans des périodes de grandes perturbations et de pression sur les budgets des ménages, toute diminution du coût de la vie a son importance. Et cet effet déflationniste pourrait avoir influencé les décisions de la Banque du Canada relatives aux taux d'intérêt - réduisant peut-être quelque peu le besoin perçu d'augmenter davantage les taux.

Conclusions et répercussions en matière de politique

Il existe des éléments de preuve abondants au Canada et à l'échelle internationale selon lesquels un système de services éducatifs et de garde à l'enfance (SEGE) accessibles, abordables et de qualité élevée génère un vaste éventail d'avantages économiques, sociaux et fiscaux qui améliorent le bien-être de la société sur une longue durée. Or le nouveau programme de SEGE à 10 \$ par jour est une mesure ambitieuse et historique menant à un tel système au Canada. Déjà, il change la vie en profondeur des familles et des communautés et, plus important, des enfants partout au Canada.

De plus, même si le programme est nouveau, ses répercussions économiques sont déjà clairement visibles. Il est encourageant de constater que ces répercussions s'inscrivent dans la direction et l'ordre de grandeur que prévoyaient les recherches antérieures. L'emploi, les revenus et la valeur ajoutée dans le secteur des SEGE augmentent rapidement. Les avantages indirects de cette croissance sont également apparents dans les chaînes d'approvisionnement en amont et dans les industries de biens de consommation en aval. L'offre de main-d'œuvre féminine est en croissance comme prévu - stimulée par un taux de participation accrue au marché du travail et par la prolongation des heures de travail. Les avantages combinés de ces divers vecteurs ont stimulé fortement le PIB du Canada, générant plus de 1 % du PIB cette année. Aussi, dans le contexte des turbulences économiques survenues au Canada depuis la pandémie de COVID, l'expansion des SEGE a eu des effets macroéconomiques inattendus : une réduction mesurable du taux d'inflation national et une plus grande capacité à gérer des taux d'intérêt plus élevés sans se retrouver en récession.

²¹ Évidemment, pour les familles avec enfants, ce pourcentage est plus élevé, tandis que pour les ménages sans jeunes enfants, ce pourcentage est habituellement zéro.

Il est encourageant de voir que les avantages économiques attribuables à l'expansion des SEGE prévus par les chercheurs et chercheuses au Canada et ailleurs au monde s'avèrent - ce que confirment des données économiques incontestables. Bien sûr, le programme de SEGE à 10 \$ par jour est seulement partiellement en place et à mesure que se poursuivra son déploiement, s'ajouteront du financement additionnel, d'autres places, de nouveaux emplois et des salaires plus élevés. Les données présentées dans le présent rapport devraient convaincre les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral de réaffirmer leur engagement à maintenir et à étendre ce programme dans l'avenir.

Le but du Programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des SEGE à 10 \$ par jour était de soutenir les familles et l'économie à l'aide de services de garde à l'enfance accessibles, abordables et de qualité et de renforcer la pleine participation économique et sociale des parents (spécialement des femmes) et éventuellement des enfants. Du point de vue économique, même à cette étape préliminaire, le plan fonctionne.